

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1798

**Artikel:** A travers l'aide aux banques, l'Etat vole au secours de l'économie : ni retour du dirigisme étatique, ni socialisation des pertes : de quoi heurter les idées reçues  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012595>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qualité. Or ces conditions influenceront directement le résultat comptable 2008 de la

BNS. Un résultat que les grands argentiers cantonaux attendront cette année avec

davantage d'impatience encore que d'habitude.

## A travers l'aide aux banques, l'Etat vole au secours de l'économie

*Ni retour du dirigisme étatique, ni socialisation des pertes: de quoi heurter les idées reçues*

Yvette Jaggi (15 octobre 2008)

La gauche française, pourtant férue de régulation jusqu'à la nationalisation, refuse de voter le plan Sarkozy d'aide aux banques, qui prévoit une garantie des prêts interbancaires jusqu'à fin 2009 et le recours possible à une recapitalisation pour éviter les faillites. Les communistes dénoncent «*la prime aux voleurs pour sauver le capitalisme*» tandis que le PS souligne que «*le plan présidentiel ne résout qu'une partie des problèmes*» et néglige le volet emploi - promis pour la semaine prochaine par une loi distincte.

Pris entre leurs convictions historiques et un monde en plein changement, les socialistes ne parviennent pas à surmonter des contradictions que les Britanniques ont d'avance écartées en s'enfilant dans la troisième voie ouverte par Tony Blair.

Et en Suisse? Tout dépend des conditions mises à une hypothétique prise de participation temporaire de la Confédération au capital-actions d'une banque en graves difficultés. Si l'Etat obtient les garanties nécessaires, notamment en termes de surveillance rapprochée par l'entrée au Conseil

d'administration, tout laisse présager que la gauche parlementaire consentira au déblocage des montants voulus. Pour autant bien sûr que des mesures d'accompagnement soient prévues, qui bénéficieraient aux épargnants et, mieux encore, aux assurés de la prévoyance professionnelle.

Car l'enjeu dépasse le cas particulier. Il ne s'agit pas de sauver, si nécessaire, tel ou tel établissement bancaire mais bien de permettre au système dont il fait partie de continuer à fonctionner. La gauche suisse va sans doute le comprendre: on ne sauve pas le sang, mais on assure sa bonne circulation dans tout le corps, c'est-à-dire la vie. La vie de l'économie donc. C'est à quoi s'emploie la Banque nationale, sereine virtuose dans l'art d'irriguer l'économie, par une facilitation des crédits interbancaires et une bonne maîtrise des instruments de la politique monétaire, sa mission première.

Le tout sans avoir à consentir directement des prêts à de grandes entreprises en mal de liquidités, comme l'a fait récemment à plusieurs reprises la banque centrale des Etats-Unis, cette FED dont le

directeur a davantage de pouvoirs que le ministre des finances des USA, même si ce dernier peut donner son nom à un plan d'abord controversé.

Dans sa dernière version, le plan du secrétaire au Trésor Henry Paulson réserve, sur le total prévu de 700 milliards de dollars, une part de 250 milliards pour contribuer à la recapitalisation d'établissements bancaires. La doctrine libérale n'y trouve pas son compte, mais la pratique répond à un pragmatisme de bon aloi.

Cependant, un soupçon demeure, qui concerne non pas les banques américaines d'investissement dont le modèle a définitivement imposé, mais bien les établissements plus classiques, dont l'économie a besoin dans tous les pays. Assoiffées de liquidités, ces banques commerciales n'ont-elles pas attendu trop longtemps avant de jouer le scénario de la perte de confiance, en vue d'obtenir encore davantage de milliards, courant le danger majeur de s'enfermer dans une sorte de spirale suicidaire? N'auraient-elles pas agi au mépris de tout principe de précaution, prenant le risque d'entraîner des foules d'acteurs, importants ou

anonymes, dans leur dangereuse dérive? En tout cas, celles qui auront survécu parmi les plus imprudentes se retrouvent mises de fait sous la tutelle au moins temporaire de l'Etat sauveur, dont les représentants, ô horreur, siègent au Conseil d'administration et participent à la prise de décisions stratégiques.

Autre conséquence, hélas moins imprévue par les acteurs concernés. Déjà les pouvoirs

publics, des deux côtés de l'Atlantique et du Jura, font le décompte provisoire de leurs contributions involontaires à la sortie de crise, mesurables en termes de rentrées fiscales diminuées ou de versements péréquatifs amoindris, par exemple au détriment des collectivités territoriales.

Sur ces dernières, les élus PS au Parlement français lancent même un «*avis de tempête*». Ils redoutent à juste titre que l'Etat central réduise dès l'an

prochain ses participations aux charges des villes et régions, si l'état du budget de la France pour 2009 n'est pas promptement desserré. En Suisse aussi, la cascade est programmée: les cantons doivent s'attendre à une réduction du «*chèque annuel*» de la Banque nationale, dont le résultat comptable pour le coûteux exercice 2008 s'annonce évidemment inférieur aux attentes des grands argentiers cantonaux.

## Quand le Conseil fédéral sauvait une grande banque Qui se souvient de la Banque populaire suisse?

Jean-Daniel Delley (20 octobre 2008)

L'opération de soutien public à UBS ne constitue pas une nouveauté, une atteinte unique au principe du libre marché. La *Basler Zeitung* (18.10.08) le rappelle, sur la base d'un ouvrage de l'historien économique Jan Baumann, *Bundesinterventionen in der Bankenkrise 1931-1937* (Zurich, 2007). *Domaine Public* avait déjà décrit le sauvetage de la Banque populaire suisse en 1933 (n° 1111, 14.01.93).

La grande dépression des années 1930 frappe la Suisse de plein fouet. L'instabilité monétaire fait fuir les capitaux, ce qui affaiblit les possibilités de crédit. Si les banques cantonales résistent, les banques d'affaire se voient contraintes de limiter leurs prêts à l'industrie. Le bilan cumulé des sept plus grands établissements privés recule de 6,42 à 4,157 milliards de francs

entre 1932 et 1935. Seules deux d'entre elles s'en tirent sans réorganisation profonde. Par contre la Banque populaire suisse, la deuxième du pays, est aux abois. Très engagée à l'étranger où elle avait cru pouvoir se refaire, elle souffre de la limitation du transfert des devises. En septembre 1931, des clients inquiets commencent à retirer leurs avoirs. Et les coopérateurs – la BPS est constituée sous forme coopérative – exigent le remboursement de leurs parts. La banque réagit en limitant les retraits à 800 francs, ce qui amplifie la panique. La Banque nationale délègue l'un de ses directeurs aux commandes de la BPS, ce qui n'empêche pas les réserves de fondre. En 1933, pertes et risques se montent à 100 millions de francs. Mi-octobre, la banque demande au Conseil fédéral de souscrire 100 millions de francs de parts nouvelles. En

un mois et dans le plus grand secret, le gouvernement, avec l'aide de la BNS, débloque une aide de 100 millions, avalisée sans contestation par le Parlement au mois de décembre. A l'avantage de la BPS, sa taille et son image de banque des petits épargnants. D'autres établissements n'ont pas eu ce traitement de faveur, à l'image de la Banque d'escompte de Genève, lâchée par le gouvernement cantonal.

Nouvelle crise soixante ans plus tard. La BPS, créée «*pour le bien-être de ses membres*» mais qui ambitionne de jouer dans la cour des grands, ne peut se relever d'une spéculation malheureuse sur le cours de l'argent. Le Crédit suisse avale la banque coopérative, augmentant ainsi ses fonds propres et héritant d'un portefeuille clientèle considérable.